

Immersion en méthode politique

L'Union pour la République à l'école du parti communiste chinois

PAGE 3



ETRANGER



Afrique

Faut-il enseigner la limitation de mandat aux Africains ?

Angela Merkel réélue après douze ans passés à la Kanzleramt de Berlin. Après 18 ans de règne, Vladimir Poutine entame son quatrième bail au Kremlin. Quant au Chinois Xi ...

PAGE 4

ECONOMIE



Bourse

L'emprunt obligataire « TPTG 6.90% 2018-2023 » du Togo coté à la BRVM

Après ses dernières opérations à succès sur le marché financier de l'Union monétaire ouest africaine (Umoa), le ministère ...

PAGE 5

Assurance maladie

Un bureau de liaison de l'Inam ouvert à Afagnan

Les bénéficiaires des services de l'Institut national d'assurance maladie (Inam) d'Afagnan dans le bas mono ...

PAGE 11



Opérationnalisation du projet School Assur 1.5 millions d'élèves assurés en sept mois

Dans le cadre de la mise en œuvre de son mandat social, le chef de l'Etat Faure Gnassingbé a initié depuis le mois de septembre 2017, le projet School Assur en faveur des élèves dans notre pays. En sept mois d'opérationnalisation, les résultats du projet révèlent de grandes avancées en matière de couvertures sanitaires universelles des enfants. Selon les chiffres avancés, ce sont près de 1.5 millions d'élèves du secteur public qui ...

PAGE 3

Edito

Accra, ou des pas en arrière de la C14

Même si le voyage prévu par la Coalition des 14 partis pour Accra, vient d'être annoncé comme reporté selon les informations de dernières minutes, il y a de bonnes raisons de se demander : Encore Accra pour quel résultat ? Tant le blocage voulu par la C14 en misant sur les manifestations de rue, a fini par épuiser ses propres énergies, laisser sa base et réduire comme une peau de chagrin, ses marges de manœuvres.

Alors quel sens revêtirait un voyage à Accra aujourd'hui pour aller rencontrer Nana Akufo-Addo, l'un des deux facilitateurs désignés par la Cédéao ? et ce à la veille d'un prochain sommet ...

PAGE 3

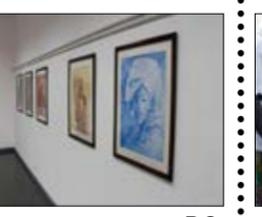
Conapp

Les défis que compte relever le nouveau bureau

Vendredi dernier, le Conseil national des patrons de presse (Conapp) s'est doté d'un nouveau bureau pour les deux années à venir. Dirigé par Arimiyao Tchagnao, directeur ...

PAGE 11



	SOMMAIRE	<p>Cameroun Les autorités répondent aux accusations d'assassinats de l'ambassade des USA</p>  <p>P 4</p>	<p>Appui de l'Etat à l'agriculture / Le Pasa 1.2 milliard de francs CFA de mobilisé pour l'élevage</p>  <p>P 5</p>	<p>Vernissage «Compromis», pour un Togo uni</p>  <p>P 9</p>	<p>Sacraliser les réserves naturelles pour les protéger Cas de la réserve de biosphère du delta du mono</p>  <p>P 10</p>	<p>Assurance maladie Un bureau de liaison de l'Inam ouvert à Afagnan</p>  <p>P 11</p>
---	----------	--	---	---	--	---

Amélioration du climat des affaires

Facile de créer son entreprise au Togo !

Le gouvernement togolais est engagé pour l'amélioration considérable des conditions de création et d'exercice des entreprises par les opérateurs économiques, en particulier les jeunes et les femmes nationaux ou étrangers. C'est pour cette raison qu'une Cellule du climat des affaires a été installée en novembre 2017. Déjà, des résultats tangibles s'observent par les opérateurs économiques désireux de créer leurs entreprises.

Si en 2015 le gouvernement avait seulement supprimé la redevance qui s'élevait à 29.000 F, actuellement, il a aussi mis un terme au paiement des frais d'enregistrement et des droits de timbres. Ces mesures contenues dans la loi des finances 2018 notamment en ses articles 591, 592 et 761 sont loin d'être théoriques. Ces frais d'enregistrement non négligeables étaient de 2% pour les apports en numéraire et 4% pour les apports en nature. Les droits de timbre étaient fixés à 1500F la page pour la création sous seing privé et

1.000 F s'agissant de la voie notariée.

Par le passé, tous ces frais pesaient sur les opérateurs économiques qui ont exprimé le besoin de leur réduction voire de leur suppression. Ce qui est désormais chose faite.

Libéralisation, exonération, suppression, réduction

Les opérateurs économiques ne sont plus contraints à un montant de capital social. D'abord d'un million avant 2014 puis ramené à 100.000 F en septembre 2014, le capital social est désormais librement fixé par les

statuts des créateurs d'entreprise. Pareil pour la part sociale nominale. Et pour faciliter la tâche aux usagers, des statuts types sont disponibles sur le site Internet du Centre de formalité des entreprises.

L'autre attente des opérateurs économiques qui vient d'être comblée, c'est l'exonération de la Taxe professionnelle unique. Désormais, à la première année de création, les entreprises en sont exemptées.

Dans la même logique, la procédure relative au paiement au guichet unique de la BTCL est supprimée. Cette compétence relève



Sandra Johnson,
responsable
de la Cellule
Climat des
affaires

dorénavant du Centre de formalités des entreprises. L'avantage, c'est qu'il y ait un guichet unique.

Les mesures d'incitations fiscales des entreprises, la possibilité de création d'entreprise en ligne sur le site web du CFE, la possibilité de création d'entreprise sous seing privé, la réduction de

délaï de délivrance de la carte unique de créateur d'entreprise sont autant d'actions également menées qui améliorent de manière considérables le climat des affaires au pays de Faure Essozimna Gnassingbé depuis la mise en application de la loi des finances 2018.

www.autogo.tg

Tandjouaré

Promotion du développement à la base

Les communautés des cantons de Pligou, Tampialime, Mamproug et Tammongue ont été sélectionnées au cours d'un atelier le 15 mai 2018 à Tandjouaré pour bénéficier des projets de Filets Sociaux et Services de Base (FSB) et d'Opportunités d'Emploi pour les Jeunes Vulnérables (EJV). Cet atelier a été organisé par le ministère du Développement à la Base,

de l'Artisanat, de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes à travers l'Agence Nationale d'Appui au Développement à la Base (ANADEB).

Il a permis d'identifier dans chacun des quatre cantons concernés, les villages qui bénéficieront du projet à travers un tirage au sort. Ces projets présentement à l'étape du choix des communautés sont cofinancés par l'Etat Togolais et la Banque mondiale (BM). Les communautés choisies bénéficieront des transferts monétaires et des infrastructures dans les volets FSB et de l'emploi des jeunes vulnérables dans le cadre d'EJV.

Kloto/ Troubles de vision

Formation de prise en charge

Un atelier de formation continue et de recyclage sur la prise en charge des troubles de vision chez l'enfant en l'occurrence la réfraction, la correction de ces troubles et la prescription des lunettes a regroupé les 14 et 15 mai 2018 à Kpalimé, les Techniciens Supérieurs d'Ophtalmologie (TSO) des six régions sanitaires du Togo.

Cet atelier a permis aux participants de renforcer leurs capacités en correction des vices de réfraction et la prise en charge de la basse vision. Il a été question de préparer les outils didactiques, de donner une formation continue aux TSO sur la réfraction de l'enfant et la basse tension et aussi question de les amener à revoir et adapter leur pratique à l'évolution de la science et de l'ophtalmologie afin qu'ils puissent appliquer et soigner les patients en s'adaptant à l'évolution de la science.

La formation a été organisée par le ministère de la Santé et de la protection social avec l'appui des partenaires tels que la Christoffel-Blindenmission (CBM) et de la Croix Rouge Togolaise (CRT).

Sotouboua

Sensibilisation des acteurs du grand marché

La mairie de Sotouboua a organisé une rencontre d'échange et de sensibilisation à l'intention des acteurs du marché de la localité sur le Programme d'Appui à la Décentralisation (PAD), PHASE II, le 15 mai 2018 au grand marché de Sotouboua.

La sensibilisation s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du projet PAD. Elle a eu pour mission de renforcer les villes secondaires du Togo afin qu'elles deviennent des pôles de croissance régionaux et contribuer ainsi à l'amélioration de vie des populations.

Pour l'experte auprès de la commune de Sotouboua, Mlle Gidigidi Amavi Eli la rencontre avec les acteurs du marché vise à informer sur le PAD et ses objectifs en mettant l'accent sur sa composante I. Celle-ci consiste à réhabiliter le grand marché en le dotant des infrastructures complémentaires et d'assainissement et prendre en compte leurs besoins réels lors des travaux.



Récépissé N° 0522/31/03/15/HAAC
Edité par DIRECT MEDIA RCCM
N° TG. LOM 2015 B 1045
BP : 30117 Lomé - Togo
Tél : (+228) 22 25 02 23 /
90 15 39 77 / 97 87 12 42
Facebook: togomatin
E-mail : atogomatin@gmail.com
Site web: www.togomatin.tg
Tw: @togomatin1
Mson de la Presse: Casier N° 53
Siège
Cacavéli: 04, Rue Satelit, 3e Mson avant Groupe Cafper

Directeur de publication :
Motchosso Kodolakina

Secrétaire de rédaction :
Rachidou Zakari

Responsable web:
Carlos Amevor

Comité de rédaction:
Françoise Dasilva
Freda Sefiamor
Alexandre Wémima

Edem Dadzie
Essoyodou Awih

Responsable administrative:
Gloria Léma Yagla

Service commercial:
DIRECT AGENCE
Tél:(+228) 70 00 47 73 / 97 73 00 00

Graphiste:
Eros Dagoudi

Imprimerie: Direct Print

Distribution : Togo Express

Tirage : (2000 exemplaires)

Edito

...de cette organisation régionale censé écouter les rapports de la mission assignée aux deux facilitateurs, pour ensuite plancher et décider définitivement de la question togolaise... Une chose est certaine, la position de la Cédéao, tout comme celle du groupe des 5 puissances diplomatiques - France, Allemagne, Etats-Unis, Union Européenne, Système des Nations unies

- est claire et consiste tout simplement, à convier les acteurs politiques togolais à accepter de trancher « leurs malentendus » dans les urnes.

Toujours pas de résultat concret, plus de 3 mois après l'ouverture du dialogue sous l'égide du président ghanéen en vue d'une sortie apaisée de la crise. Alors que l'espoir était permis et beaucoup de Togolais priaient pour qu'un minimum d'entente puisse faire avancer les

choses, la C14 avait choisi de mettre les pieds dans les plats, en optant pour un retour aux manifestations de rue, arguant que le miracle viendrait de la rue... Elle avait fièrement et gaillardement décidé d'aller annoncer, cette violation de sa propre parole au facilitateur ghanéen. C'est le même, quelle est sur le point d'aller rencontrer ? Avec quelle tronche et sous quel ton ?

Aujourd'hui, l'étau du Temps se resserrant contre elle,

car non seulement le facteur Temps court, presse et vole... sans attendre. Il est très déterminant à la fois pour les élections dont les délais s'approchent et pour la tenue des prochaines assises de la Cédéao, à Lomé.

Alors, aller aujourd'hui à Accra pour la C14 - en attendant de connaître la nouvelle date retenue pour le voyage - représente presque l'une des seules cartes à jouer, pour se

conformer aux positions des différentes institutions incarnant la communauté internationale. Cela signifie, plus encore des pas en arrière pour la C14 qui aurait pu tout gagner, en évitant savamment et soigneusement de ressortir entre temps la stérile recette des manifestations de rue. On aurait avancé de plusieurs pas dans le dialogue....

Dieudonné Korolakina

Opérationnalisation du projet School Assur

1.5 millions d'élèves assurés en sept mois

Dans le cadre de la mise en œuvre de son mandat social, le chef de l'Etat Faure Gnassingbé a initié depuis le mois de septembre 2017, le projet School Assur en faveur des élèves dans notre pays. En sept mois d'opérationnalisation, les résultats du projet révèlent de grandes avancées en matière de couvertures sanitaires universelles des enfants. Selon les chiffres avancés, ce sont près de 1.5 millions d'élèves du secteur public qui bénéficient de l'initiative.

Le projet School Assur permet d'apporter une couverture sociale aux élèves inscrits dans les écoles publiques dans notre pays. Opérationnel depuis la rentrée scolaire 2017, le projet couvre l'assurance maladie et la responsabilité civile, ce qui représente une prise en charge directe et une baisse des charges sociales des parents. Le programme consiste en une prise en charge gratuite des élèves des écoles publiques. Depuis le lancement du projet, une campagne de sensibilisation et

d'informations a été menée à travers toute l'étendue du territoire national en vue de permettre aux parents d'élèves d'appréhender la portée de l'initiative présidentielle. Dans le cadre de la phase préparatoire au lancement des produits de School Assur, la cellule en charge de la coordination du projet a effectué une identification complète des élèves, bénéficiaires potentiels du projet. A l'issue de la démarche, des kits de prise en charge comme les cartes d'assurés leur ont été distribués. En initiant le projet,

l'objectif visé par l'exécutif togolais était de parvenir à assurer à deux millions d'élèves, une couverture santé universelle à travers toute l'étendue du territoire national. A ce jour, soit en sept mois d'effectivité, le projet a permis d'assurer 1 468 élèves, une aubaine pour ces derniers, de bénéficier de prestations sanitaires couvertes par l'Etat. En moyenne, les chiffres avancés par les assureurs partenaires de l'Etat (Ogar Assurance et Afrik Assistance) révèlent que ce sont 1 500 élèves qui bénéficient des produits de



Des élèves

School Assur tous les jours, ce qui représente un coût opérationnel de 150 millions de francs CFA chaque mois avec la participation de 464 structures sanitaires comme partenaires de l'Etat.

Au sommet de l'Etat il est question de faire du projet School Assur, une aubaine en faveur des élèves togolais. La campagne de communication se poursuit

autour de l'initiative dans les hameaux du Togo dans le but d'enrôler le reste des élèves du public dans les prochains jours à travers tout le territoire national. La charge supportée par l'Etat à travers ce projet est estimée à 3,5 milliards de francs CFA dont la grande partie est prise en charge par les deux compagnies d'assurance.

Awih Essoyodou

Immersion en méthode politique

L'Union pour la République à l'école du parti communiste chinois

La Chine est un pays qui a connu un développement fulgurant ces dernières années au point de concurrencer les grandes puissances de ce monde dont les Etats-Unis. Et ceci, grâce aux dirigeants de ce pays qui sont issus du Parti communiste. Ce parti a su imposer une discipline et une rigueur surtout en ce qui concerne le travail. C'est donc tout à fait normal, que le parti Union pour la République (Unir) qui a pour ambition de faire émerger le Togo, puisse aller s'inspirer des méthodes chinoises.

Le Parti communiste chinois a ouvert, dimanche, un séminaire à l'intention des jeunes leaders de partis politiques au pouvoir en Afrique. L'Union pour la République (Unir) a également reçu l'invitation et a été représentée par une délégation de deux personnes désignée au sein du bureau de son mouvement de jeunes. Il s'agit de Julienne Yawa Yabi-Pinheiro, déléguée chargée du genre et de la formation politique et civique au MJU et de N'tegnami Namodo, délégué chargé de l'information et de la communication.

«La participation du MJU à ce séminaire montre l'importance que le président du parti accorde à la formation des jeunes militants», commentent les responsables du Mouvement des jeunes Unir (MJU). La délégation aura l'opportunité, lors du séjour, de se familiariser avec les méthodes et idéologies du Parti communiste chinois. Ce sera également l'occasion pour eux de partager avec d'autres délégations les expériences du Togo.

Le parti Unir s'est récemment restructuré en organisant un congrès

au cours duquel les instances dirigeantes ont été renouvelées. Les mouvements des jeunes et des sages ont été mis en place et celui des femmes (qui existait déjà) s'est réorganisé. On a senti que désormais un travail de fond est fait pour la victoire du parti. Sans oublier que c'est le parti qui a actuellement la majorité au parlement et qui détient le pouvoir d'Etat. Vu tous les efforts qui sont faits par le président du parti, le chef de l'Etat Faure Gnassingbé et tous les cadres dans le sens de l'émergence du pays tout en faisant la promotion de la jeunesse, on ne peut



Les deux représentants du parti Unir

pas s'étonner que le choix du parti communiste chinois soit porté sur Unir. Maintenant il revient aux deux représentants venant du Togo, de s'imprégner de la mentalité chinoise

qui est de ne pas prendre le travail à la légère et d'en faire profiter à leur retour au pays aux autres jeunes du parti et à tous les jeunes du Togo.

Edem Dadzie

Zimbabwe

Robert Mugabe de nouveau convoqué ce 23 mai

Il était convoqué le 9 mai 2018 pour être entendu sur le sujet de la disparition des milliards tirés des revenus de la vente des diamants zimbabwéens. Mais l'ancien chef de l'Etat zimbabwéen n'a pas pu s'expliquer devant les juges. La convocation a donc été relancée ce lundi 21 mai pour une audience prévue pour le mercredi 23.

La commission parlementaire des Mines et de l'Energie espère entendre Robert Mugabe sur ses propres déclarations en 2011 dans lesquelles, il regrettait la perte par son pays de 15 milliards de dollars de revenus diamantifères

à cause de la corruption et de l'évasion des capitaux pratiquée par les compagnies minières étrangères.

La commission a déjà interrogé plusieurs anciens ministres et responsables des forces de l'ordre sur leurs activités dans la mine

de Marange (est).

Dans un rapport publié l'année dernière, l'ONG Global Witness avait accusé les dirigeants du Zimbabwe d'avoir détourné pendant des années les profits tirés de l'exploitation du diamant pour financer la répression de leurs adversaires



Robert Mugabe

politiques. Le Zimbabwe n'a jamais publié de statistiques jugées crédibles de ses activités diamantifères, qui ont débuté en 2006.

Selon le rapport publié par l'ONG Global Witness en 2017, les services secrets

zimbabwéens (Organisation centrale de renseignement, CIO) ont ainsi détenu discrètement une partie du capital d'une entreprise qui extrait des diamants dans la mine de Marange (Est).

T.M.

Cameroun

Les autorités répondent aux accusations d'assassinats de l'ambassade des USA

Dans un communiqué publié le vendredi 18 mai dernier, à l'occasion de commémoration de la fête de l'indépendance nationale camerounaise, la représentation américaine à Yaoundé a accusé entre autres, l'armée camerounaise d'assassinats ciblés dans les régions du nord-ouest et sud-ouest jugées les plus frondeuses. Ce qui n'a pas été du goût des autorités camerounaises qui ont immédiatement réagi.

L'administration Trump n'y est pas allée de main morte. Dans un communiqué rendu public par l'ambassade des USA à Yaoundé, l'ambassadeur des Etats-Unis au Cameroun, Peter Henry Barlerin, a invité Paul Biya âgé de 85 ans depuis février dernier, à « penser à son héritage et à faire comme Nelson Mandela et George Washington ».

Le chef de la représentation américaine qui intervient ainsi 24 heures après avoir été reçu en audience par le président camerounais au

palais de l'Unité à qui il avait retransmis les félicitations de Donald Trump, le président américain, pour la fête de l'Indépendance du Cameroun (commémorée ce dimanche 20 mai), a fait ressortir l'histoire respectivement de l'ancien président sud-africain et de l'ancien président américain qui avaient tous les deux, facilité la transition politique dans leurs pays, pour demander au chef d'Etat camerounais de « réfléchir à son héritage et à comment il souhaite que l'on se souvienne de lui

dans les livres d'histoire ».

Le diplomate américain a surtout accusé l'armée camerounaise de commettre des « assassinats ciblés » dans les régions du nord-ouest et sud-ouest qui sont considérées les plus frondeuses.

Les suggestions de l'ambassadeur américain ne sont pas du goût des autorités camerounaises. Elles ont provoqué de vives réactions de la part du gouvernement. Sur une chaîne radio, le ministre de la Communication et porte-parole du gouvernement,



Paul Biya

Issa Tchiroma Bakary, s'est voulu sec, indiquant que le peuple camerounais est « souverain », et n'est « pas disposé à accepter quelque diktat que ce soit de la part de telle ou telle puissance ». Le responsable a poursuivi en soulignant que le chef de l'Etat camerounais est « un homme d'honneur, soucieux, naturellement, de la lecture qu'on fera de lui

une fois qu'il aura organisé sa succession le moment venu ». Le porte-parole du gouvernement camerounais est « persuadé » que Paul Biya « entrera dans l'histoire par la grande porte, parce qu'il est conscient de sa responsabilité », et qu'« il ne s'écoule pas une seconde sans qu'il ne pense à l'avenir » du Cameroun.

T.M.

Afrique

Faut-il enseigner la limitation de mandat aux Africains ?

Angela Merkel réélue après douze ans passés à la Kanzleramt de Berlin. Après 18 ans de règne, Vladimir Poutine entame son quatrième bail au Kremlin. Quant au Chinois Xi Jinping, il a tout simplement entériné la présidence à vie. Vu d'Afrique où certains de leurs pairs sont au pouvoir depuis près de quatre décennies, la multiplication des mandats, bien souvent perçue comme un « péché politique contre la démocratie », ne semble plus être une règle exclusivement africaine. De quoi relancer le vieux débat : faut-il limiter ou non le mandat du chef de l'Etat ?

« Arrêtons avec cette vision dogmatique de savoir si la bonne chose est un, deux ou trois mandats. Ça dépend de chaque pays et de la volonté de son peuple. Nous ne voulons plus que l'Occident nous dicte ce que nous devons faire. Les pays développés, on ne leur pose pas la question ! Est-ce qu'on pose la question à Singapour ? ». Cette réplique du président guinéen Alpha Condé dans une interview à Libération qui lui demande en avril 2017 de lever l'ambiguïté sur sa tentation supposée de troisième mandat détonne dans

l'actualité mondiale de ces derniers mois. Maoïste dans sa jeunesse, le président guinéen a peut-être pioché un argument prémonitoire à la source.

Après l'inscription de son nom et de sa doctrine dans la charte du Parti communiste chinois (PCC) à côté de Mao Zedong, Xi Jinping s'est assuré une présidence à vie en Chine à la faveur d'une modification constitutionnelle qui a fait sauter la limitation à deux mandats présidentiels. Mais pour peu que l'argument bancal d'Alpha Condé veuille

que l'on ne parle de limite de mandats que dans les pays en développement, l'attention est trop focalisée sur les pays africains.

Lee Hsien Loong, le Premier ministre de Singapour, Ilham Aliyev, le président de l'Azerbaïdjan, sont au pouvoir depuis bientôt 14 ans sinon plus, soit presque la même durée que le Togolais Faure Gnassingbé. Respectivement président du Kazakhstan et « Guide suprême » en Iran, Noursoultan Nazarbaïev et Ali Khamenei totalisent chacun 28 ans d'exercice du

pouvoir, comme Idriss Deby du Tchad ou Omar El Béchir du Soudan.

En usant de la technique de l'intermède, Vladimir Poutine est depuis 1999, chez lui dans les allées du Kremlin et entame un quatrième mandat en Russie. La même technique a permis à Denis Sassou Nguesso un règne d'un total cumulé de plus de 30 ans à la tête du Congo. Pas des références de démocratie a-t-on envie de répondre.

« La comparaison entre l'Allemagne et les pays africains n'est

pas opportune. Dans la Constitution allemande, le poste de Chancelier est avant tout la résultante du pouvoir législatif et non celui du choix du chef de l'Etat. Le Chancelier n'est responsable que devant le Bundestag. Or, la situation dans la quasi-totalité des 54 pays qui composent l'Union Africaine, n'est absolument pas la même. C'est avant tout la primauté du Président », éclaircit Emmanuel Dupuy, président de l'Institut de Prospective et de sécurité en Europe (IPSE).

La tribune Afrique

Appui de l'Etat à l'agriculture / Le Pasa 1.2 milliard de francs CFA de mobilisé pour l'élevage

Le gouvernement togolais s'évertue depuis l'année dernière à mettre en œuvre un nouveau programme de développement de l'agriculture dans notre pays. Le Programme national d'Investissement agricole et de sécurité alimentaire et nutritionnelle (Pniasan) vient en remplacement du Pniasa qui a pris fin l'année dernière. Plusieurs axes composent le Pniasa à l'instar du Programme d'aide au secteur agricole (Pasa). Le coût de mise en exécution dudit programme ainsi que ses impacts sur le plan socio-économique ont été publiés la semaine dernière.

Selon les chiffres annoncés fin semaine dernière par le ministre en charge de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche, le Pasa a mobilisé un financement colossal de la part de l'Etat. En faveur de la branche de l'élevage, le programme a mobilisé un financement estimé à plus d'un milliard 200 millions de francs CFA. En tournée de sensibilisation des populations de l'intérieur du Togo, sur le projet

d'agropoles et le Fonds Togo Incentive-Based Risk Sharing System for agricultural Lending (TIRSAL) lancé en marge de la célébration de l'indépendance du Togo par le chef de l'Etat, le directeur national de l'Elevage précise que ce Fonds a été mis à la disposition des éleveurs togolais.

Ainsi, ce sont au total 59 éleveurs de petits ruminants et de volailles qui bénéficient essentiellement du soutien du département



Un éleveur au pâturage

ministériel dans le cadre de ce programme. Selon Komlan Batawui, l'appui de l'Etat a permis aux acteurs de l'élevage dans notre pays d'améliorer considérablement leur production et leur productivité.

D'après les chiffres du ministère de l'Elevage, le Togo est passé de 1.5 millions de têtes de petits ruminants (bovins et caprins) en 2011 à plus 4.8 millions l'année dernière. La production de volailles quant à elle se stabilise à 22.5 millions

aujourd'hui contre 8 millions de tête seulement il y a sept ans. La branche pêche et aquaculture n'est pas en marge de cette embellie avec en effet, 27 mille tonnes produites en 2017. « Il faut consolider les acquis et professionnaliser le secteur », a souligné le directeur national de l'Elevage qui déplore que « 99.8% d'éleveurs sont dans des pratiques traditionnelles contre seulement 0.2% d'entre eux qui adoptent une version améliorée ».

En mettant en œuvre des programmes de promotion de l'agriculture notamment le projet des agropoles ou les Instituts de formation pour l'agro-industrie, l'Etat togolais ambitionne de faire du secteur qui emploie plus de 70% de la population active et participe à hauteur de 30%, à la construction du PIB, un levier de l'émergence du Togo.

Awih Essoyodou

Bourse

L'emprunt obligataire « TPTG 6.90% 2018-2023 » du Togo coté à la BRVM

Après ses dernières opérations à succès sur le marché financier de l'Union monétaire ouest africaine (Umoa), le ministère togolais en charge de l'Economie et des Finances, par l'entremise du Trésor public a ouvert son emprunt obligataire lancé en décembre 2017 à la cotation de la Bourse régionale des valeurs mobilières (BRVM). La cérémonie officielle de cotation de cet emprunt obligataire dénommé « TPTG 6.90% 2018-2023 » s'est tenue vendredi dernier en présence des officiels de l'institution financière sous régionale, des sociétés d'intermédiation ainsi que de Sani Yaya, ministre en charge de l'Economie et des Finances.

Le Trésor public avait lancé entre le 20 décembre 2017 et le 20 janvier dernier, un emprunt obligataire sur le marché financier de l'Union économique et monétaire ouest africaine (Umoa). Dénommé « TP TG 6.30% 2018-2023 », cet emprunt d'une valeur de 60 milliards de Francs CFA permet à l'Etat togolais d'épurer ses arriérés de la dette publique intérieure et de mobiliser des ressources destinées au financement des projets porteurs de croissance. L'appel de fonds du Trésor couvre une période de 5 ans (2018-2023), a une valeur nominale de 10 mille francs CFA et un taux d'intérêt de 6.9% chaque année.

L'opération a été lancée grâce à l'intermédiation de la Sogebourse, l'une des sociétés leaders accréditées par le Conseil régional de l'Épargne publique et des Marchés financiers (CREPMF) dans le domaine.

A terme, le montant mobilisé est de 61.8 milliards de francs

CFA, un résultat, bien au-delà de l'objectif de souscription initiale. La cérémonie de cotation de vendredi permet ainsi au Trésor public d'ouvrir ses titres sur le marché boursier dans le but de permettre aux nouveaux investisseurs potentiels de s'en acquérir. Sur la bourse, ces investisseurs s'échangeront les titres, ce qui, à terme, favorisera l'accroissement de la liquidité et le développement du marché financier de la sous-région.

Recours de plus en plus accru au marché de l'Umoa

Le résultat du Trésor public porte à 442 milliards de francs CFA, le montant total des levées de fonds du Togo sur le marché financier depuis le mois de janvier, soit 62% du total des encaisses de l'année dernière. Cette embellie consolide ainsi la dynamique obligataire qui a permis une capitalisation de 842 milliards en 2012 à 2 962 milliards FCFA à la fin de

l'année dernière.

Le marché de la dette à long terme du marché de l'Umoa représente plus de la moitié des actions de la bourse alors qu'il n'était que de 25% en 2001. Se réjouissant de cette avancée, le directeur général de la BRVM, le Dr Edoh Kossi Amenounve rappelle que le financement des infrastructures de développement de base ne saurait se passer du développement de l'épargne locale, la collecte des ressources de la diaspora et l'attraction des ressources internationales.

L'emprunt obligataire de janvier est le quatrième émis par le Togo sur le marché financier sous régional. Il porte le total des interventions du pays à 314 milliards de francs CFA depuis 2006 dont 156 milliards levés sous forme de Sukuk. « Cette performance fait du Togo, le quatrième émetteur souverain du marché après la Côte d'Ivoire, le Sénégal et le Burkina Faso », martèle



Cérémonie de cotation vendredi dernier

Dr Amenounve qui invite par ailleurs les investisseurs togolais à opérer sur le marché de la BRVM. « Le secteur privé togolais est absent du marché régional alors qu'il pourrait le solliciter pour créer de nombreux emplois pour le peuple », déplore le numéro un de la bourse régionale.

Vision 2020 de la BRVM

Au cours des prochaines années, la BRVM ambitionne d'être une bourse innovante au service du financement des économies de l'Umoa. Pour la mise en œuvre de sa vision 2020, la Bourse compte s'appuyer fortement sur les technologies de l'information et de la communication à savoir la Blok Chain, le big data et l'intelligence artificielle. « Notre objectif est de transformer

profondément notre bourse pour un meilleur financement de nos économies. Nous comptons mettre en place une plateforme permanente d'appel public à l'épargne qui permet aux Etats et aux entreprises de s'adresser au public et collecter régulièrement les ressources pour le financement des grands projets. Nous développons également une plateforme pour encourager l'épargne collective dans nos pays ainsi que la mise en place d'un dispositif de surveillance automatisé des transactions conformes aux standards internationaux etc.», a annoncé M. Edoh Kossi Amenounve pour qui, l'accélération du processus d'intégration des bourses en Afrique reste l'ambition phare de la BRVM d'ici à 2020.

Awih Essoyodou

COUR D'APPEL DE LOME

REPUBLIQUE TOGOLAISE

TRIBUNAL DE PREMIERE INSTANCE
DE PREMIERE CLASSE DE LOME

Travail-Liberté-Patrie

ORDONNANCE DE NON CONCILIATION N° 128/18

Nous, Komi SOUMDINA, Juge au Tribunal de Première Instance de première Classe de Lomé,
Chargé des Affaires Matrimoniales,

Vu la requête en date du 30 Novembre 2016 de dame KOTOR Afi Akofa, Technicienne
en Assurance (SAHAM), demeurant et domiciliée à Lomé contact :
0022890176667/0022899721010, aux fins du divorce d'avec sieur KOUTOH Komlan Michel,
demeurant et domicilié au Koweït de passages réguliers à Lomé ;

Attendu que l'époux défendeur réside au Koweït mais de passage régulier à Lomé ; que
plusieurs convocations lui ont été envoyées sans succès ; qu'en dépit de la publication de notre
convocation datée du 19 Juillet 2017 pour la tentative de la conciliation du 22 Août 2017,
dans le journal « TOGO MATIN », le défendeur n'a pas toujours comparu ; que cette non
comparution a rendu impossible la tentative de conciliation prévu par la loi ; qu'il convient de
constater l'échec de cette conciliation ;

Attendu qu'il convient de dire que les mesures accessoires seront réglées d'accord
parties ;

Vu l'article 129 du code des personnes et de la famille ;

PAR CES MOTIFS

Constatons l'échec de la conciliation ;

Autorisons en conséquence dame KOTOR Afi Akofa à suivre sa requête en divorce et à résider
séparément ;

Faisons défense à chacun des époux de troubler son conjoint dans sa résidence ;

Disons que les mesures accessoires seront réglées d'accord parties ;

Ordonnons à Madame la greffière en chef du tribunal de Céans aux fins de notifier la
présente ordonnance aux parties ;

Fixons au 25 Mai 2018, la date à laquelle l'affaire sera évoquée devant le tribunal et
renvoyons en conséquence les partis à se pourvoir ;

Disons que la présente ordonnance sera exécutoire par provision, nonobstant
opposition ou appel ;

Fait en notre cabinet au palais de justice,

A Lomé, le 09 Mai 2018

Le Juge chargé des affaires matrimoniales,



M. Komi SOUMDINA



**SIGNIFICATION D'ORDONNANCE
DE NON CONCILIATION N° 128/18**

**PREMIER
ORIGINAL**

L'an deux mille dix huit

Et le Lundi 14 M.M. à 15 heures 03 minutes ;

A la requête de dame **KOTOR Afi Akofa**, Technicienne en Assurance (SAHAM), demeurant et domiciliée à Lomé Tél. 00228 90 17 66 67 / 00228 99 72 10 10 ;

J'et, M. Octave - Roger TOUSSAINT
Huissier de Justice près la Cour d'Appel
et le Tribunal de 1^{re} Instance de Lomé
demeurant et domicilié en ladite ville,
22 bis, Rue PALAC, Immeuble de l'Hotel la SARABANDE
Sousigné

Signifié et en-tête des présentes laissé à :

Monsieur **KOUTOH Komlan Michel** demeurant et domicilié au Koweït de passages réguliers à Lomé où étant et parlant à :

Le requis n'ayant pas de domicile, ni de résidence connus, nous avons procédé à l'affichage de l'acte à la porte principale de l'auditoire du Tribunal compétent, et à son inserti dans le Journal TOGO MATIN conformément à l'article 58 du Code de Procédure Civile et de l'ordonnance n° 1471/2017 du 3 Août 2017.

Copie certifiée conforme de l'Ordonnance de Non Conciliation N° 128/18 rendue le 09 Mai 2018, par le Juge chargé des Affaires Matrimoniales du Tribunal de Première Instance de Première Classe de Lomé ;

Laquelle constate l'échec de la conciliation ;

Autorise en conséquence dame **KOTOR Afi Akofa** à suivre sa requête en divorce et à résider séparément ;

Fait défense à chacun des époux de troubler son conjoint dans sa résidence ;
Dit que les mesures accessoires seront réglées d'accord parties ;

Ordonne à Madame la Greffière en chef du Tribunal de céans aux fins de notifier la présente ordonnance aux parties ;

Fixe au 25 mai 2018, la date à laquelle l'affaire sera évoquée devant le Tribunal et renvoyons en conséquence les parties à se pourvoir ;

Dit que la présente ordonnance sera exécutoire par provision, nonobstant opposition ou appel ;

La présente signification est faite à toutes fins utiles que de droit.

**SOUS TOUTES RESERVES
A CE QU'IL N'EN IGNORE,**

Je lui ai, étant et parlant comme ci-dessus, laissé tant copie certifiée conforme de l'ordonnance de non conciliation que du présent exploit, dont le coût est de 30.000 Francs CFA.

COÛT : TRENTE MILLE (30.000) FRANCS CFA

L'HUISSIER



Pharmacies de garde de Lomé du 21 au 28 / 5 / 2018

BOULEVARD	Bd. Du 13 Janv.	22 21 65 49
BON PASTEUR	38, Av. Libération	22 21 13 67
BON SAMARITAIN	BE	22 21 45 30
BIOVA	Bd. Houphet Boigny	22 34 50 93
PORT	Face Hôtel Sarakawa	22 27 61 88
HORIZON	Nyékouakpoè	22 20 42 42
PATIENCE	Tokoin Gbadago	22 21 60 94
LUMEN	Cassablanca	23 38 68 36
JUSTINE	Tokoin Habitat	22 21 00 01
PROSPERITE	Bd Eyadéma	23 38 84 25
PEUPLE	Marché NUKAFU	22 26 84 22
LE JOURDAIN	Tokoin Wuiti	22 61 56 14
BAH	Face EPP Hedzranawé	22 26 03 20
St PIERRE	Hedzranawe.	22 26 19 73
KLOKPE	Atiéguou	22 61 42 42
MAWULE	Bè-Kpota	22 27 11 21
LE PROGRES	Ahadji kpota	22 35 86 55
ADIDOGOME	Adidogomé	22 50 54 85
SILOE	Apédokoe Atigangomé	22 33 82 87
MAGNIFICAT	Aflao Sagbado	22 56 43 20
ACTUELLE	Route de Ségbé	22 51 11 72
DU POINT E	Djidjilé	22 51 91 71
LE GALIEN	Adidoadin	22 51 71 71
VIGUEUR	AGBALEPEDOGAN	22 51 63 30
St JOSEPH	BE KLIKAME	22 25 74 65
NABINE	Agoè Anomé	23 21 66 15
VOLONTAS DEÏ	Avédji	22 36 00 95
VITAFLORE	Agoè Vakposito	22 19 22 86
ADONAI	Agoè-Nyivé	22 50 04 05
CHARITE	Agoè-Nyivé	22 25 12 60
SHALOM	Agoè-Adidogomé	22 51 87 60
EMMAÜS	Route Mission Tové	22 40 25 04
ABRAHAM	Agoè-Logopé	22 50 10 00
La FLAMME D'AMOUR	Agodeke	22 45 70 14
LE DESTIN	Baguida	22 41 15 41

Quelques ambassades et consulats

- Ambassade des Etats-Unis; Tél: 22 61 54 70
- Ambassade d'Allemagne; Tél: 22 23 32 32
- Ambassade de France; Tél: 22 23 46 40
- Ghana Embassy; Tél: 22 21 31 94
- Ambassade d'Egypte; Tél: 22 21 24 43
- Ambassade du Niger; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade de Chine; Tél: 22 22 38 56
- Union Européenne; Tél: 22 53 60 00
- Consulat de Belgique; Tél: 22 21 03 23
- Consulat de France; Tél: 22 23 46 40
- Consulat de Suisse; Tél: 22 20 50 60
- Consulat de Canada; Tél: 22 51 87 30
- Ambassade du Nigéria; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade du Gabon; Tél: 22 26 75 63
- Ambassade du Brésil; Tél: 22 61 56 58
- Consulat de Sénégal; Tél: 22 22 98 35
- Consulat du Burkina Faso. Tél: 22 26 66 00
- Consulat du Niger; Tél: 22 22 43 31
- Consulat du Bénin; Tél: 22 20 98 80
- Ordre de Malte; Tél: 22 21 58 11
- RDC; Tél: 90 08 38 53

Les bons plans et les bonnes adresses

COURRIER EXPRESS

DHL (Qtier Nyékouakpoè, 15 78 ; Bd du 13 Janvier, Galerie Tountouli) Tél: 22 21 68 51
 EMSTOGO (Tél: 22 26 70 51)
 FEDEX (276; Bd du 13 Janvier, immeuble FIATA; 1e étage) Tél: 22 21 24 96
 TOP CHRONO (Assiganto; Av Sylvanus Olympio) Tél: 22 21 73 68
 SDV EXPRESS (Rue du commerce) Tél: 22 22 41 26

OPERATEURS TELEPHONIQUES

MOOV :Tél. 22 20 13 20
 TOGO CELLULAIRE : Tél. 22 22 66 11
 TOGO TELECOM : Tél. 22 21 47 14

SANTE GENERALISTES

DR CORINNE JOULIN-KARKA ; Tél: 22 23 46 77
 CLINIQUE BIASA; Tél: 22 21 11 37
 CLINIQUE SAINT-RAPHAËL; Tél: 22 25 92 77
 CHU TOKOIN; Tél: 22 21 25 01
 CHU CAMPUS; Tél: 22 25 47 39 / 22 25 77 68
 HORLOGE PARLANTE; Tél: 116
 CLINIQUE UNIDIAL spécialisée en Hemodialyse / Tokoin habitat
 Rue des filaos; Tel 23 36 01 00 / 90 39 45 72

OU MANGER ET DORMIR A LOME?

HOTEL RESIDENCE « LES ANGES » Qtier : Foréver ; Tél : 90 17 03 30
 HÔTEL BALKAN (Qtier Hédranawé) ; Tél : 22 61 30 63
 LE MERLOT (Qtier Kassablanca) Tél : 93 05 11 11

MUSCULATION ET MASSAGE

Le NAUTILUS-FITNESS: HOTEL RESIDENCE « LES ANGES » Tél : 22 26 34 71 / 90 17 03 30

BODYBUILDING-CLUB (Rue des hydrocarbures) ; Tél: 90 24 10 72
 GYM CENTER (Qtier Nyékouakpoè, Avenue Joseph Strauss) ; Tél : 90 04 76 60
 GYM FIL «O»PARC (Agoè Nyivé) ; Tél: 22 35 18 28
 GYM GHIS PALACE (Qtier Baguida) ; Tél: 22 71 49 70

AGENCE DE COMMUNICATION

Larry Event Day (LED)
 Une agence événementielle, Organisation d'évènement privé et professionnel
 Communication, Location d'espaces
 Conseils, Wedding Planner et Décoration
 Tél/ 22 21 87 80 / Cel: 98 77 40 54
 Avenue François Mitterrand rue des Cocotiers
 AG Partners: Sise à Cassablanca
 www.couleurfrique.com

SUPERS MARCHES A LOME

CONCORDE (Atikoumé; juste à côté de l'UTB RAMCO (Qtier Assivito, Av de la Nouvelle Marche)
 LE CHAMPION SUPER MARCHÉ (Boulevard du 13 Janvier); Tél: 22 22 74 43

FRUITS ET LEGUMES

MARCHE ABATTOIR (Juste en face du Super Marche Le Champion)
 MARCHE DE GOYI SCORE (Juste en face du Super Marche RAMCO)
 PANIER BIO CENTRE MYTRO NUGNA (Qtier Adidogomé, carrefour des Franciscains), Tél: 91 81 25 38

DANSE ET COURS DE ZUMBA

COURS DE CAPOEIRA ; Salle GYM TONIC. Tél : 90 79 79 90
 COURS DE ZUMBA : HOTEL RESIDENCE «LES ANGES»; Qtier : Foréver ; Tél : 90 17 03 30
 COURS DE ZOOMBA (VITAL CLUB, Nana BLAKIME) ; Tél 90 30 38 75
 CIE CADAM (Danse traditionnelle africaine) ; Tél : 90 15 39 87
 SALSA (Club Salsa 7- Henry Motra) ; Tél : 91 70 61 86

AVIATION

AERO-CLUB DU GOLFE (Route de l'aéroport) Tél : 22 40 04 99

Traduction

Avez-vous un texte, un document, un diplôme à traduire?
 Plus de soucis, contactez:
 Africa Translate Consulting.
 Tél: (+228) 90 30 26 94 / (+228) 22 44 89 43
 E-mail: dhoglonou@africatranslate.com



Les commérages

Si ton mec n'arrive pas à subvenir à tes besoins, ma sœur trouve un job et non un autre mec.

Un homme est convoqué à la police pour viol. Avant de se rendre à son procès, il donne 50 000 F au marabout de son quartier et lui demande de faire disparaître son sexe le jour du procès et de le faire réapparaître après.

Le jour-j, il montre au monde présent au procès qu'il n'a pas de sexe. Il est déclaré non coupable et libéré. De retour au quartier, il apprend le décès du marabout

Blagues

Une femme rentre du marché avec son régime de plantain sur la tête et pendant son trajet, elle se rend compte que TOTO la suit depuis longtemps Elle s'arrête donc et lui demande: Pourquoi me suivez vous?

TOTO lui dit: Désolé Madame, je sors de l'hôpital et le médecin m'a demandé de suivre un "REGIME" pour perdre un peu de poids. c'est pourquoi j'ai donc voulu suivre ce régime que vous avez sur la tête !

Photo du jour



Blague

Le seul endroit où tu peux amener une fille et l'ait de manger ce qu'elle veut, tu vas payer c'est chez la vendeuse de bouillie, elle peut même dormir là, elle ne peut pas finir pour 500f



Salon international des proverbes et sagesses africains La 1ère édition a tenu ses promesses

Les proverbes et sagesses africains se sont offert leur premier salon, le 19 mai dernier à Lomé. Le salon international des proverbes et sagesses africains entend inculquer et motiver les Africains à la culture du résultat par les proverbes et les sagesses de leur continent noir.



Le Salon est placé sur le signe «des proverbes africains au développement personnel et leadership». La rencontre a été le lieu de faire ressortir tout ce que l'Afrique possède en termes de cultures et de valeurs codifiées dans les proverbes pour l'emmener vers le développement. Ce Salon est une initiative du Coach Senakpon Gandonou. D'après ce constat.

«En tant que coach formateur, lorsque nous enseignons le leadership, la plupart des concepts utilisés proviennent d'auteurs occidentaux alors que lorsqu'on regarde les proverbes, on se rend compte que les messages sont les mêmes, sauf que les codifications différent», a souligné le promoteur de l'évènement, Senakpon

Gandonou.

Selon M. Senakpon, il urge à cet effet, de réintroduire ce savoir dans l'éducation et la formation des Africains, et même dans le développement personnel des populations africaines et faire une «décolonisation des mentalités» ; gage de développement endogène porté par une culture forte et propre à l'Afrique.

Senakpon Gandonou est coach, auteur (d'une dizaine de livres), conférencier/internationaliste et directeur exécutif de H&C Group, un cabinet de formation et coaching en Afrique francophone. Le Salon compte parcourir tous les pays d'Afrique pour y mettre en valeur les proverbes. Le rendez-vous est pris l'année prochaine dans un autre pays.

Nadia Edodji (Stagiaire)

Vernissage

«Compromis», pour un Togo uni

Le public togolais est convié, le 24 mai prochain au vernissage de l'exposition d'œuvres d'art baptisé « Compromis », dans les locaux de la Délégation de l'Union européenne (UE). Cette manifestation culturelle initiée par L'Association Heinrich Klose, s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du projet Art pour la Réconciliation Nationale (Artprena).

D'après les organisateurs, le thème de l'exposition n'est pas fortuit. Il s'agit d'un message crucial que les artistes veulent faire passer aux Togolais à travers ce vernissage. Mais quel message ? Celui du compromis...

Par leurs plumes, les artistes appellent le peuple togolais, qui traverse depuis un moment, une crise politique dégradante au «pardon mutuel, vivre ensemble malgré leurs différences pour bâtir un Togo uni, paisible et réconcilié».

Les professionnels du



des œuvres d'art

secteur culturel et créatif, les professionnels de la communication et des médias, les décideurs administratifs et politiques les jeunes des partis politiques, ainsi que tous les acteurs impliqués dans le processus de

réconciliation sont attendus à ce vernissage. Le 6 avril dernier, une grande soirée spectacle intitulée « A l'école du Palais » s'est déroulée à l'Institut français du Togo dans le cadre dudit projet.

Nadia Edodji (Stagiaire)

Musique

L'acte 11 du Festival Africa Rythms du 21 au 23 juin

La capitale togolaise accueillera dans les prochains jours la 11ème saison du Festival international des musiques africaines Africa Rythms. L'évènement aura lieu du 21 au 23 juin prochain à l'Institut français du Togo. Plusieurs artistes togolais et africains prendront part à ce prestigieux festival continental de la musique.

La contribution au développement de l'industrie culturelle et à l'édification d'un paysage culturel structuré au Togo, tel est l'objectif que poursuit le festival Africa Rythms cette année.

A cette 11ème édition, la nouvelle génération d'artistes africains talentueux fera vibrer la scène pendant les trois

jours que vont durer l'évènement. Il s'agit entre autres de Mike Flammez du Togo, du Béninois Ayôdélé et Carlou D du Sénégal. Le Guinéen Soul Bang's, le lauréat du prix découvertes RFI 2016 est aussi annoncé à cet événement. Cette édition du Festival Africa Rythms sera mise en profit pour réfléchir à la meilleure manière d'assurer la promotion de la musique

en Afrique.

Africa Rythms est un évènement organisé par « Akcents Croisés » qui promeut la world musique, la musique africaine et qui encourage la production scénique live des artistes. La saison précédente du Festival international Africa Rythms a réuni au total 15 pays d'Afrique.

N. E.

Lire

« La Première Nuit » de Marc Levy. Ed Robert Laffont. 2009 Pp 274-276

« ...Keira avait passé la journée allongée sur sa couchette, terrassée par la migraine. Je m'étais bien gardé de lui faire le moindre reproche quant à ses excès de la veille, y compris quand elle m'avait supplié de l'achever pour que la douleur cesse. Toutes les demi-heures, je me rendais au bout du wagon, où le responsable du samovar me remettait gentiment des compresses tièdes que je retournais aussitôt

appliquer sur le front. Dès qu'elle se rendormait, je collais mon visage à la fenêtre et regardais défiler la campagne. De temps à autre, le convoi longeait un village de maisons construites en rondins de bouleau. Quand il s'arrêtait dans des petites gares, les fermiers du coin se pressaient sur le quai pour vendre aux voyageurs leurs produits locaux, salades de pommes de terre, crêpes au tvarok, confitures, beignets de chou ou de viande. Ces arrêts ne duraient jamais longtemps, puis le train repartait à travers les grandes plaines désertiques de l'Oural. En fin d'après-midi, Keira commença à se

sentir un peu mieux. Elle avala un thé et grignota quelques fruits secs. Nous nous rapprochions d'Iekaterinbourg où nos voisins italiens nous quitteraient pour prendre un autre train, vers Oulan-Bator. J'aurais tellement aimé visiter cette ville, soupira Keira, l'église du Sang versé, il paraît qu'elle est magnifique. Etrange nom pour une église, mais elle avait été construite sur les ruines de la villa Ipatiev où l'empereur Nicolas II, sa femme Alexandra Federova et leurs cinq enfants avaient été exécutés en juillet 1918. Nous n'aurions hélas pas le temps de faire du tourisme,

le train ne s'arrêterait qu'une demi-heure, pour changer de locomotive, m'avait confié la responsable de notre wagon.

Nous pourrions toujours aller nous dégourdir les jambes et acheter de quoi manger, cela du bien à Keira. Je n'ai pas faim, gémit-elle. La banlieue apparut, pareille à celle de toutes les villes industrielles, le train s'arrêta en gare. Keira accepta de quitter sa couchette pour aller faire quelques pas. La nuit était tombée, sur le quai les babouchkas vendaient leurs marchandises à la criée. De nouvelles têtes montaient à bord, deux policiers faisaient une ronde, leur attitude

décontractée me rassura, nos ennuis semblaient être restés à Moscou, nous en étions déjà éloignés de plus de mille cinq cents kilomètres. Aucun sifflet ne prévenait du départ, seul le mouvement de la foule faisait comprendre qu'il était temps de remonter dans le wagon. J'avais acheté une caisse d'eau au minérale et quelques pirojkis que je fus seul à déguster. Keira était retournée s'allonger sur sa couchette et elle se rendormit. Mon repas avalé, je me couchai à mon tour, le balancement du train, le bruit régulier de ses bogies m'entraîna dans un profond sommeil... »

Sacraliser les réserves naturelles pour les protéger

Cas de la réserve de biosphère du delta du mono

Une pratique qui avait cours dans le passé et qui est en train d'être promue de nouveau par les défenseurs de la nature, est la sacralisation des réserves naturelles. C'est ce qui se fait actuellement dans le delta du Mono, une zone appartenant au Togo et au Bénin.



Cérémonie de sacralisation dans la réserve du delta du mono

Nos ancêtres avaient pour habitude de rendre sacrées certaines forêts, rivières et autres ressources naturelles où on ne pouvait pas rentrer comme on veut sous peine d'être châtié par les esprits, gardiens

des lieux. Parfois, il n'en était rien du tout, mais cette réputation morbide que traînaient certains endroits, préservait les ressources dans le temps et dans l'espace.

Mais la plupart de ces lieux dits sacrés ne

sont aujourd'hui que de lointains souvenirs. Voyant les risques qui pèsent sur la biodiversité malgré les sensibilisations et la répression, des organisations qui luttent pour la protection de l'environnement, encouragent à nouveau des communautés à retourner vers la sacralisation de leurs réserves naturelles.

C'est le cas du projet de création de la réserve de biosphère du delta du Mono avec l'appui de la coopération allemande (GIZ) et l'Union internationale pour la conservation de la nature (IUCN). Après les nombreuses sensibilisations des populations sur les règles locales de gestion de leurs propres ressources, suite aux zonages participatifs du site, il est procédé

avec les acteurs à la sacralisation des zones de mangrove.

Trois zones sont retenues à savoir la zone Djondji-Houkounou, la zone Azinko et la zone Nazoumè-Tinmè pour la sacralisation. Après une animation en assemblée avec les populations en présence du fétiche Zangbeto, et le rituel traditionnel d'incantation de ce dernier, les implications de la sacralisation des mangroves sont bien décrites aux communautés avec les inconvénients en cas de non respect des règles. Une descente a ensuite été effectuée dans la zone de protection pour l'implantation du fétiche de surveillance.

Près d'une centaine d'hectares de mangroves appartenant aux noyaux

centraux de la réserve est sacralisée sous les divinités du fantôme de nuit « Zangbété » et de « Avlékété » avec la participation active de la population locale. Ces mangroves sacrées viennent renforcer les règles d'interdiction stricte de coupe pour le bois et autres dans ces aires centrales.

Deux zones de frayère de demi-hectare chacune sont délimitées et installées à Nazoumè et Tinmè au profit des communautés locales et de l'association de gestion du site (Association Doupko) en vue de faire régénérer les ressources halieutiques du Mono, de diminuer les pressions liées aux activités humaines sur celles-ci et d'améliorer leur exploitation.

Eco-Bénin

La mangrove

L'un des écosystèmes les plus riches et les plus productifs de la planète

La mangrove est un écosystème qui se développe le long des côtes protégées des zones tropicales et subtropicales. Elle pousse dans un milieu à dépôt salin présentant diverses formes de sols anaérobies.

Ondistingue la mangrove à bord de mer, la mangrove arbustive, la mangrove haute et les peuplements périphériques. Les mangroves sont une source de richesse pour la pêche côtière (abris pour les juvéniles de poissons), un site attractif pour le

tourisme, des ressources pour la vie quotidienne (utilisation du bois de mangrove à plusieurs fins), des ressources pour la pharmacopée, des bénéfices environnementaux (une barrière naturelle contre la houle et les tempêtes, un filtre naturelle contre

les pollutions, une zone de piégeage de gaz à effet de serre).

Malheureusement, la mangrove se situe parmi les écosystèmes les plus menacés du fait de la croissance des populations en zone côtière

et de sa surexploitation. La déforestation et le traitement des rejets anthropiques sont les principales menaces. En effet, les besoins en bois pour l'énergie, la conversion de terrain pour l'élevage, la production de riz ou de sel, ainsi que l'aquaculture commerciale ont causé à la mangrove de graves préjudices. Cela contribue à l'érosion des littoraux et à

leur salinisation.

Au Togo, on trouve les mangroves dans les zones humides du sud. Cet écosystème menacé de disparition dans plusieurs pays du monde bénéficie d'une attention particulière de la part des autorités togolaises. Des mesures sont prises, mais ces dernières doivent être renforcées.

Edem Dadzie

Protection de la biodiversité

Un cadre juridique très peu connu des Togolais

La protection de la biodiversité bénéficie d'un instrument juridique au Togo. Il s'agit de la Convention sur la diversité biologique à laquelle le Togo notre pays a adhéré.

Le Togo a signé la Convention sur la diversité biologique le 16 juin 1992 lors de la Conférence des Nations unies sur l'environnement et le développement (Cnued) encore appelée « Sommet de la Terre », à Rio de Janeiro au Brésil. Sa ratification qui est intervenue le 4 octobre 1995 offre un nouveau cadre pour la conservation et la gestion des ressources biologiques du pays. La mise en œuvre de la

Convention sur la diversité biologique au Togo s'est traduite dans un premier temps par sa ratification et la désignation des autorités nationales compétentes.

Le processus s'est poursuivi à travers l'élaboration du Plan national d'action pour l'environnement (Pnae) et la mise en place d'une cellule de coordination, qui a conduit le processus jusqu'à l'élaboration et à la validation des documents de monographie nationale et de la stratégie nationale

de conservation et d'utilisation durable de la biodiversité.

Le Togo a également élaboré les premier et troisième rapports nationaux au titre de la Convention et ratifié le Protocole de Cartagena sur la prévention des risques biotechnologiques, le 30 septembre 2004. La mise en œuvre de celui-ci s'est traduite par l'élaboration du document cadre de biosécurité au Togo et la désignation de l'autorité compétente de même que



La mangrove, un écosystème très riche

celle des points focaux nationaux et thématiques. D'autres rapports nationaux et documents ont été également élaborés et constituent une

contribution à la mise en œuvre de la Convention sur la diversité biologique.

Centre d'échange d'informations sur la biodiversité

Assurance maladie

Un bureau de liaison de l'Inam ouvert à Afagnan

Les bénéficiaires des services de l'Institut national d'assurance maladie (Inam) d'Afagnan dans le bas mono ont désormais un bureau de liaison de proximité. Ce bureau a été officiellement ouvert par la directrice de l'Institut, Myriam Dossou d'Almeida le vendredi 18 mai dernier.

Pour avoir des ententes préalables, des carnets de soin et des vignettes avant de se voir pris en charge, les assurés de l'Inam ne seront plus obligés de parcourir de nombreuses kilomètres pour se rendre à Tsévié, Aného ou Lomé. Il y a désormais un bureau de liaison de l'Institut à l'hôpital Saint Jean de Dieu de la localité. Le bureau, apprend-on, va prendre en charge toutes les actions entrant dans le cadre des prestations de l'Inam.

L'ouverture des bureaux de l'Inam à Afagnan s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la politique client de l'Institut qui est de rapprocher ses services des assurés, prestataires et de la population.

« Nous avons choisi l'hôpital Saint Jean de

Dieu parce-que c'est un hôpital de référence et un prestataire de qualité avec une forte fréquentation. De notre côté, nous allons poursuivre le développement de service de proximité, au-delà de tous les actes en lien avec le soin lui-même, qui couvre la possibilité de trouver des réponses à des préoccupations administratives. Avec l'ouverture d'un bureau Inam à Afagnan, les assurés et prescripteurs de la localité et de toute la région maritime bénéficieront sur place des informations sur les services de l'Inam», a déclaré Mme Myriam Dossou d'Almeida.

Selon Aké Anoumou Gbegnonhin, président section Bas-Mono de l'Association togolaise pour la défense et la

promotion des droits de l'homme (ATDPDH), l'ouverture du bureau de l'Inam à Afagnan est un ouf de soulagement. «Il faut le dire clairement et à haute voix. Au départ, on souffrait trop et il fallait se rendre à Aného, Tsévié ou Lomé, à la recherche des ententes préalables (EP), carnets de soins et des vignettes pour se soigner », a-t-il déclaré.

Lancé depuis 2012, l'Institut national d'assurance maladie dispose de 12 bureaux de liaison dans des formations sanitaires à forte fréquentation dans les 5 régions du pays. Elle compte ouvrir 3 autres bureaux de liaison respectivement à Badou, Mango et Sotouboua. Il n'y a pas longtemps, l'Inam a lancé une application mobile à l'endroit de ses bénéficiaires et du public



Mme Myriam Dossou lors du lancement à Afagnan

togolais. Inam infos -le nom de l'application-a pour objectif de permettre aux assurés, bénéficiaires, prescripteurs, même au grand public d'avoir un accès rapide et instantané aux informations. Désormais un assuré pourra par exemple

aisément rechercher sur son téléphone portable les informations sur le prix des médicaments remboursables, retrouver la pharmacie conventionnée la plus proche, en un clic sur son portable.

R. Zakari

Conapp

Les défis que compte relever le nouveau bureau

Vendredi dernier, le Conseil national des patrons de presse (Conapp) s'est doté d'un nouveau bureau pour les deux années à venir. Dirigé par Arimiyo Tchagnao, directeur de publication de l'hebdomadaire Nouvelle Opinion, ce bureau a de grands défis à relever.

Le nouveau président du Conapp a été élu avec à sa tête Tchagnao Arimiyo qui a reçu 68 voix des votes, 23 pour Loïc Lawson et 03 pour Joël Egah. Le quatrième candidat en lice, Gérard Weissan s'est, quant à lui, désisté avant le vote. Tchagnao Arimiyo est élu pour un mandat de deux ans renouvelable une seule fois.

L'avantage de ce nouveau bureau, est que le précédent dirigé par Jean-Paul Agboh Ahouélé a posé des bases solides qui doivent être renforcées pour des résultats encore plus appréciés. En tout cas, la nouvelle équipe doit s'inscrire dans le même dynamisme que nous avons constaté pendant les quatre dernières années afin qu'à la fin de ce mandat, le bilan puisse être aussi satisfaisant.

La presse togolaise dans son ensemble, patrons comme journalistes, attend

beaucoup du bureau qui vient d'être installé. Les chantiers sont grands et le président le sait. D'ailleurs, conformément à son programme de campagne, celui-ci promet être un président d'ouverture, d'humilité et d'actions qui aura à relever plusieurs défis.

Il entend faire d'inlassables plaidoyers pour que l'aide de l'Etat à la presse (100 millions actuellement) soit augmentée de façon conséquente. Son souhait est de parvenir à la structuration des organes vers de véritables entreprises en encourageant les patrons de presse à aller vers des regroupements leur permettant, tout en préservant chacun sa propre identité, de mutualiser leurs moyens.

Le nouveau président du Conapp compte œuvrer également pour que les médias en ligne aient les



Le nouveau bureau du CONAPP

mêmes considérations que les médias traditionnels. «Les médias en ligne devront sous mon mandat, être considérés comme des médias à part entière, et logés à la même enseigne que les autres, avec les mêmes droits et les mêmes avantages, notamment le

niveau de rémunération des insertions à vocation publicitaire et l'accès à la subvention de l'Etat », a-t-il promis.

D'autres défis comme ceux concernant la presse audiovisuelle, la formation, la couverture

sociale, la délocalisation des Journées portes ouvertes (JPO) de la presse togolaise, la convention collective, la question de la messagerie et des marchés publicitaires, seront pris en compte lors ce mandat.

Edem Dadzie



EPARGNER

C'EST

CONSTRUIRE

SA VIE

Epargne
2018



BANK OF AFRICA

Groupe BMCE BANK

